

DEC182022IN2P3

Décision portant cessation de fonctions de M. Raphaël Tieulent, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC161731IN2P3 portant nomination de M. Raphaël Tieulent aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de M. Raphaël Tieulent, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n°5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon, à compter du 31 aout 2018.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23/08/2018

Le président - directeur général
Antoine Petit